



Session extraordinaire 2013-2014

RB

P.V. AEDCI 35

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2014¹

Ordre du jour :

Entrevue avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la situation internationale

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm (remplaçant M. Luc Frieden), M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas, Mme Martine Hansen (remplaçant M. Claude Wiseler), M. Fernand Kartheiser, Mme Lydie Polfer, M. Gilles Roth (remplaçant M. Laurent Mosar), M. Marc Spautz, M. Serge Urbany (observateur)

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, M. Maurice Molitor, Administration parlementaire

Excusés : M. Luc Frieden, M. Jean-Claude Juncker, M. Laurent Mosar, M. Claude Wiseler

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

Entrevue avec le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la situation internationale

L'Ukraine et la Russie

¹ Pour des raisons techniques, l'enregistrement de cette réunion n'est que partiellement disponible. Le présent procès-verbal se base donc sur les notes prises par la secrétaire-administratrice au cours de la réunion et ne contient pas tous les détails évoqués.

Le Ministre des Affaires étrangères fait savoir qu'une grande partie de l'Ukraine est déstabilisée et que la situation continue à s'empirer le long de la frontière entre l'Ukraine et la Russie. Parmi les combattants se trouvent des éléments qui ne sont ni Ukrainiens, ni Russes, mais qui savent très bien manipuler des armes. Il y a des preuves que certains combattants sont venus de la Russie.

Une enquête indépendante sur l'abattement d'un avion civil de Malaysian Airlines le 17 juillet 2014 est en cours. Un premier rapport sera établi dans une dizaine de jours.

Lors d'une récente visite en Moldavie, Monsieur le Ministre a pu constater que non seulement la Pologne et les pays baltes, mais toute une série d'autres pays ont peur d'une nouvelle escalade. Il est d'avis que les pays de l'Europe de l'Ouest doivent respecter cette peur.

Le flux des réfugiés de l'Ukraine, comptant quelques 250.000 personnes pour chacun des deux côtés, a pris une envergure alarmante plaçant l'UNHCR devant un grand défi qui s'ajoute à celui du Moyen Orient. 3000 personnes ont perdu leur vie en Ukraine.

Aucun pays n'a reconnu jusqu'ici la Crimée comme faisant partie du territoire de la Russie. Dans la région autour de Donetsk et de Louhansk, les tendances pro-russes semblent dominer. Or, la perte d'un tiers de son territoire mettrait l'Ukraine dans une situation guère viable et une telle approche fataliste serait inacceptable. Selon le Ministre, l'intégrité de l'Ukraine doit être défendue par respect du droit international.

Dans l'Ukraine même, la situation n'est pas facile. Certains oligarques ont mis sur pied leurs propres milices, ce qui est en contradiction avec le monopole de l'Etat sur la force armée. Des élections législatives sont prévues pour fin octobre. Les réformes visant une décentralisation ne font pas de progrès. Le Ministre de la Défense ukrainien a été remplacé.

La voie diplomatique devient de plus en plus difficile. Les paroles et actions du Président russe n'apportent pas des éléments qui pourraient renforcer la confiance. Il y a une tendance d'exclure la Russie des G-20. M. le Ministre est d'avis qu'il serait une meilleure solution de continuer le dialogue entre six ou sept pays et la Russie. Les sanctions n'apportent pas de solution à la crise, mais elles sont nécessaires. La liste des personnes exclues de l'accès à l'Union européenne sera probablement étendue. La place financière luxembourgeoise opère dans un climat international qui devient de plus en plus lourd, mais le Luxembourg n'est pas touché plus que d'autres pays. M. le Ministre ne peut, à l'heure actuelle, fournir aucun détail sur les prochaines sanctions discutées au sein de l'Union européenne. L'économie russe souffre des sanctions car les investissements de l'étranger baissent sensiblement. Un élément positif est qu'il y a des contacts à haut niveau entre l'Ukraine et la Russie et que les séparatistes y sont associés.

En ce qui concerne le domaine militaire, l'Ukraine est avancée début août. Or, la réaction en est que de nouvelles armes ont été transportées dans la région de combat. Une stabilisation de la région par l'armée ukrainienne reste incertaine. Il n'y a donc aucune alternative à la voie diplomatique qui pourtant souffre d'un manque de confiance.

En guise de conclusion, M. le Ministre constate que la situation en Ukraine est

difficile et qu'un aboutissement n'est pas en vue. Le sommet de l'OTAN devrait se pencher sur l'avenir de l'Alliance, mais le focus sera probablement mis sur l'Ukraine. Le gouvernement luxembourgeois observe le développement en ne perdant pas de vue les réalités. Selon le Ministre, il est important de promouvoir la solidarité dans l'Union européenne et de maintenir le dialogue.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Un membre du groupe parlementaire DP déplore le fait que l'Union européenne n'ait pas de ligne politique bien définie. Le fait de ne pas pouvoir agir selon une stratégie commune apporterait un avantage au Président russe. Il serait souhaitable que les Etats membres s'accordent à une ligne politique. Un membre du groupe politique CSV pose la question de savoir si l'Union européenne peut jouer le rôle d'un intermédiaire, compte tenu qu'elle n'est pas neutre mais clairement du côté du gouvernement ukrainien. Il s'enquiert en outre sur l'importance des élections législatives en Ukraine et sur les répercussions que les sanctions peuvent avoir sur les Etats membres qui dépendent fortement de la livraison d'énergie russe. Un membre du groupe politique « déi gréng » demande si la nomination du Premier ministre polonais comme Président du Conseil aura des répercussions sur la position de l'Union européenne.

Le Ministre répond aux questions posées. Il en ressort que les discussions sur les sanctions au niveau de l'Union européenne ont été tenues avec beaucoup de soucis concernant les répercussions sur les différents Etats membres. Les positions sont très nuancées. La Pologne est en faveur de sanctions fortes. Il a été veillé à ne pas procéder à une fermeture complète, mais à laisser une marge de manœuvre dans certains secteurs. Or, les réponses de la Russie sont négatives et une escalade n'est pas exclue.

Les anciennes républiques soviétiques dépendent encore fortement de la Russie et la peur y est grande, tout comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est. La Moldavie par exemple souffre beaucoup de la limitation de l'exportation de fruits vers la Russie. La Slovaquie est très dépendante de l'énergie russe. Certains pays critiquent que la France ait l'intention de vendre deux navires à la Russie.

La question principale qui se pose est de savoir s'il faudra miser sur une solution diplomatique ou bien de promouvoir une ligne plus sévère. L'OTAN est en cours de suivre la deuxième voie.

Le représentant de la sensibilité politique « déi lénk » souligne que la division du territoire ukrainien serait un échec et une violation du droit international. Une solution devrait tenir compte de l'indépendance de l'Ukraine et de l'intégrité de son territoire. Les sanctions contre la Russie et les menaces militaires ne seraient pas une voie satisfaisante. L'Ukraine devrait être soutenue en tant que pays pouvant jouer le rôle d'un pont entre l'Est et l'Ouest. Ce rôle ne serait pas forcément conforme avec la signature d'un accord d'association avec l'Union européenne. L'orateur demande si la situation économique de l'Ukraine qui était au départ du conflit est un sujet abordé dans les négociations.

Un membre du groupe politique LSAP et le Président de la commission posent des questions concernant la position du gouvernement luxembourgeois. Ils

demandent notamment de savoir comment la voie diplomatique peut être renforcée face à la rhétorique militaire de l'OTAN et de certains Etats membres, et quelles répercussions les sanctions auront sur l'économie de la Russie et des Etats membres de l'Union européenne.

Le Ministre répond qu'une division de l'Ukraine n'est pas acceptable, ni en ce qui concerne la Crimée, ni les territoires de l'Est et du Sud-Est de l'Ukraine. La question de savoir si l'Ukraine devrait choisir entre l'union douanière avec la Russie ou l'accord d'association avec l'Union européenne est difficile à trancher. L'Ukraine n'est pas un pays homogène, la partie Ouest est plutôt orientée vers l'Union européenne tandis que la partie Est s'oriente vers la Russie. Les pays baltes craignent des développements similaires si la souveraineté de l'Ukraine serait mise en question. Au niveau européen, l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN n'est pas une option figurant actuellement à l'ordre du jour. Les arguments du Président russe de vouloir défendre la population russophone dans la région limitrophe à la Russie n'est pas à négliger. L'envoi du convoi russe, par contre, a fait escalader la situation, ce qui n'apporte rien de positif. L'atmosphère est très tendue et peut basculer à chaque moment, même très peu avant une réunion diplomatique.

La Syrie et l'Irak

M. le Ministre fait savoir que l'installation du nouveau Premier Ministre en Irak est un signe positif, bien qu'il n'y ait pas encore de gouvernement. Les différentes communautés irakiennes ont une multitude de revendications. Sans l'intervention de Bagdad, l'Irak serait déjà entre les mains des islamistes de l'IS. La mise en place d'un nouveau gouvernement et d'une armée serait un signe positif, mais le risque est grand que ces mesures viennent trop tard.

Un autre fait soulevé par le Ministre est que l'Iran était le seul pays à apporter rapidement de l'aide aux Kurdes. Les attaques de l'IS sont particulièrement violentes et suscitent une grande peur parmi la population et les armées de la région. Après l'attaque de Falludjah en décembre 2013, la communauté internationale n'a pas réagi. Les soldats ont abandonné leurs armes et ont fui devant l'IS. Un des arguments exprimés contre la livraison d'armes aux Kurdes lors du récent débat au Bundestag était que tôt ou tard, on risque que les armes livrées par l'Allemagne tombent dans les mains de l'IS. Il se pose la question de savoir de quelle manière les islamistes de l'IS peuvent être repoussés.

Le Ministre des Affaires étrangères constate que la guerre syrienne risque de perdurer et que les répercussions sur la région sont fatales. Les moyens d'intervenir de l'extérieur sont limités. Les pays arabes auraient un rôle à jouer pour endiguer les islamistes de l'IS. La division entre sunnites et chiites a des conséquences dramatiques.

Débat

Il s'avère en réponse à une question d'un membre du groupe politique « déi gréng » que l'ONU a constaté que les islamistes de l'IS ont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Le droit international n'a pas d'instruments suffisants pour arrêter les atrocités de l'IS qui ne détient pas seulement des armes puissantes, mais toutes les infrastructures d'une partie de l'Irak et de la Syrie.

Gaza

Selon le Ministre, la situation au Gaza est catastrophique. Des écoles et hôpitaux étaient visés et détruits. La reconstruction des infrastructures nécessiterait la somme de 9 milliards de dollars. L'Égypte a négocié un cessez-le-feu, mais la situation reste très précaire et le risque qu'elle exploserait de nouveau est grand. Le Hamas est sorti renforcé du conflit. Dans cette situation, il n'est pas à comprendre comment Israël a pu annoncer de s'approprier 400 hectares de terre en Cisjordanie, ce qui rend impossible tout dialogue entre les parties du conflit. Les Nations Unies restent la seule organisation qui puisse agir dans le cadre de l'aide aux réfugiés. Selon le Ministre, la situation au Gaza est insupportable. Au-delà du cessez le feu, il serait nécessaire de donner des perspectives aux Palestiniens non seulement pour la reconstruction des infrastructures, mais aussi en ce qui concerne l'accès à la Méditerranée.

L'épidémie d'Ebola

Questionné par le représentant de la sensibilité « déi lénk » sur l'épidémie d'Ebola, M. le Ministre répond que l'appel de l'ONU a été suivi. Le Luxembourg s'engage dans le cadre de la coopération au développement et surtout dans le cadre de l'ONU. Un cas d'Ebola a été détecté au Sénégal, pays partenaire de la coopération luxembourgeoise. L'expansion de l'épidémie est facilitée par le manque d'hygiène et d'infrastructures sanitaires.

Luxembourg, le 8 septembre 2014

La secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président,
Marc Angel